
SESSION DE BALI DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Bali (Indonésie), 2 et 5 décembre 2013

*Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen
à l'occasion de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC*

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ORGANISATION DES TRAVAUX

Le présent document vient compléter la note relative aux informations pratiques distribuée aux délégués avec la lettre d'invitation.

Accès aux locaux de la Conférence ministérielle de l'OMC

Selon le Ministère du commerce extérieur indonésien, les personnes portant les badges "Session parlementaire" auront accès au BNDCC, lieu où se tiendra la Conférence ministérielle, et auront accès en outre à toutes les manifestations publiques, hormis les séances de travail et les séances plénières. Elles pourront aussi emprunter les navettes reliant le BNDCC aux hôtels officiels de la MC9, y compris le Patra Jasa Resort & Villas.

Débats

Comme l'indique la note d'informations pratiques, tous les débats auront lieu **en plénière** et tous les participants et observateurs jouiront **des mêmes droits de parole**. Pour que la session atteigne le but escompté et pour faciliter l'échange d'idées, le Comité de pilotage a pris les dispositions suivantes :

- a) Pour aucun point de l'ordre du jour, il n'y aura pas de **liste d'orateurs établie à l'avance**. Les délégués qui souhaitent prendre la parole doivent indiquer à la présidence, au moyen des **formulaires d'inscription** prévus à cet effet, sur quel point précis ils veulent intervenir ou sur quel sujet ils veulent poser une question. Ces formulaires sont distribués dans la salle de réunion;
- b) Les orateurs peuvent utiliser soit les microphones positionnés dans les allées, soit les microphones sans fil que leur tendront les huissiers. Tant les participants que les observateurs sont invités à participer au débat soit en faisant de brèves interventions, soit en posant des questions, et ils **devront s'abstenir de donner lecture de déclarations rédigées à l'avance**;
- c) Sous réserve de toute autre disposition prise par le Président en fonction des circonstances, **les interventions ne doivent pas dépasser trois minutes**. Les délégués peuvent, toutefois, intervenir **à plusieurs reprises** sur chaque point de l'ordre du jour, en particulier pour réagir à d'autres interventions;
- d) Le Président donnera la parole aux délégués dans un **ordre propice à un véritable échange d'opinions**. En donnant la parole à un orateur, le Président annoncera l'orateur suivant;
- e) **Il n'y aura pas de comptes rendus officiels** des débats.

Documents

Les seuls documents officiels de la session seront son programme et son ordre du jour, l'avant-projet de document final, les documents de travail préparés par les rapporteurs, la liste des participants et les notes d'information établies par le Secrétariat de la session.

Si des participants et observateurs souhaitent diffuser leurs propres documents et toute autre documentation se rapportant aux thèmes de la session, ils pourront utiliser une table prévue à cet effet, placée à proximité immédiate de la salle de réunion.

Projet de document final

L'avant-projet de document final, établi par les co-rapporteurs du Comité de pilotage de la Conférence, a été affiché sur le site web de l'UIP. Les parlements ont été invités à soumettre par écrit leurs amendements à ce texte jusqu'au 15 novembre 2013. Aucun amendement de fond ne sera plus recevable après cette date.

Toutefois, les délégués participant à la session de Bali de la Conférence parlementaire sur l'OMC auront la possibilité de présenter sur place, et à titre individuel, des amendements additionnels d'ordre rédactionnel, qui n'auront d'incidence ni sur la teneur, ni sur la nature du document. Ces amendements rédactionnels devront être soumis au Secrétariat de la session par écrit avant la fin de la séance du 2 décembre.

Le Comité de pilotage examinera les amendements proposés à sa réunion du 5 décembre et élaborera alors un projet révisé qui sera soumis pour adoption à la Conférence plénière à sa séance de clôture. Durant cette séance, il ne sera pas possible de rouvrir le débat sur le fond.

Liste des participants

Une liste provisoire des participants sera distribuée avec les pochettes d'information. Pour des raisons techniques, il ne sera pas possible d'établir une liste révisée sur place. La liste définitive sera disponible sur le site web de l'Union interparlementaire (<http://www.ipu.org/splz-f/trade13.htm>) après la session. Pour en garantir l'exactitude, les participants et observateurs sont priés d'informer le service d'inscription de toute **correction** devant être apportée à la liste provisoire **au plus tard le jeudi 5 décembre à 16 heures**.

Réception

Les participants et observateurs sont cordialement invités à une réception offerte par le Parlement indonésien à l'issue de la séance du 2 décembre. La réception aura lieu à **19 heures au Westin Hotel** à Nusa Dua Bali, à la **salle Nusantara**. Un transport en bus sera assuré du Patra Jasa Resort au Westin Hotel à partir de 18 heures. La durée du parcours est d'environ 20 minutes. Après la réception, tous les efforts seront faits pour assurer un transport vers les différents hôtels où séjournent les délégués parlementaires. A cette fin, ces derniers sont invités à soumettre le nom de leurs hôtels respectifs **le 2 décembre avant midi**, soit au guichet d'inscription de la session parlementaire dans le hall du Patra Jasa Hotel, soit par courrier électronique à l'adresse suivante : biro_ksap@dpr.go.id.